

Démystifier la sous-traitance

Les chiffres ne valident pas le battage autour des pertes d'emplois

Mary Amiti et Shang-Jin Wei

A SOUS-TRAITANCE de services a reçu, ces derniers mois, une attention énorme de la part des médias et des milieux politiques, en grande partie parce que les premiers semblent l'assimiler à des pertes d'emplois. En cinq mois seulement, de janvier à mai 2004, les journaux américains ont consacré à cette activité 2.634 articles, centrés pour la plupart sur les pertes d'emplois qu'elle fait redouter. Cependant, la sous-traitance, et encore moins ses conséquences, ne semble pas être bien comprise du grand public. D'après le dictionnaire, c'est une opération par laquelle un entrepreneur fait appel à un fabricant ou

fournisseur extérieur pour la production de biens et services afin de réduire ses coûts. Cependant, que faut-il entendre par «extérieur»? Hors de l'entreprise selon certains, hors du pays selon d'autres. L'attention des médias et des milieux politiques semble fermement axée sur la seconde interprétation, même si la sous-traitance nationale est elle aussi pratique courante. Les entreprises des pays industrialisés qui sous-traitent des services ont été accusées d'«exporter des emplois» vers les pays en développement, avec exemples à l'appui, dont les plus fréquemment cités sont les centres d'appels et services informatiques indiens.

Photo ci-dessus : employés d'un centre d'appels de Bangalore, dans le Sud de l'Inde.

Beaucoup diraient que la soustraitance est depuis des dizaines d'années un aspect normal du commerce international — et ils auraient raison. Le recours accru à la soustraitance de services dans les pays industrialisés s'explique tout simplement par les avantages à tirer d'une plus grande division des tâches et du commerce international qui ont été décrits pour les produits manufacturés depuis l'époque d'Adam Smith et de David Ricardo. Ce qui est échangeable dépend de la technologie, et les avances dans ce secteur (en particulier dans le domaine du traitement, de la communication et du transport de l'information) rendent de plus en plus possible le commerce des services qui étaient auparavant trop

coûteux pour être échangés. Bien que, pour une économie industrialisée type, la sous-traitance à l'étranger de biens de production matériels soit beaucoup plus répandue que celle des services, ce sont surtout ces derniers qui font l'objet de la vague d'anxiété actuelle.

Dans le passé, le secteur des services était dans l'ensemble jugé hors d'atteinte de la concurrence internationale. Par exemple, les comptables pouvaient se prévaloir des produits manufacturés importés moins coûteux que leur assurait le libre-échange sans craindre de perdre un emploi bien rémunéré au profit de leurs homologues à l'étranger. Pour cette raison, les professionnels des services avaient tendance à être des défenseurs ardents du libre-échange. Grâce aux avancées des technologies de l'information, comme l'Internet, les services peuvent franchir les frontières politiques. Les emplois dans des secteurs allant de l'architecture à la radiologie semblent donc beaucoup plus menacés. Autrefois, les entreprises pouvaient se délocaliser à l'étranger, mais elles devaient renoncer à un avantage ou à un autre — la proximité de marchés importants, par exemple. Avec les nouvelles technologies, elles peuvent conserver ces liens tout en ayant accès à une main-d'œuvre peu chère mais bien formée.

En conséquence, il semble que le libre-échange ait perdu de sa popularité, en particulier auprès des travailleurs non manuels. D'après une étude de l'université du Maryland, le pourcentage des fervents adeptes du libre-échange dans la tranche des revenus supérieurs à 100.000 dollars aux États-Unis est tombé de 57 % en 1999 à 28 % en janvier 2004. De plus, des pressions se sont exercées dans certains pays industrialisés — comme les États-Unis et l'Australie — en faveur de l'adoption d'une législation qui limiterait les activités de sous-traitance des entreprises qui ont des contrats avec l'État. Comme peu d'études empiriques ont été réalisées pour faire la part de la réalité et de l'exagération, nous avons pensé qu'il serait utile d'examiner les tendances de la soustraitance et de voir si elle entraîne vraiment la perte d'emplois. Dans l'ensemble, le bien-être devrait s'améliorer, mais certains groupes ou particuliers pourraient voir leur situation empirer. Plus nous irons dans les détails, plus nous aurons des chances de distinguer des «gagnants» et des «perdants». Nous fondant sur l'expérience des États-Unis et du

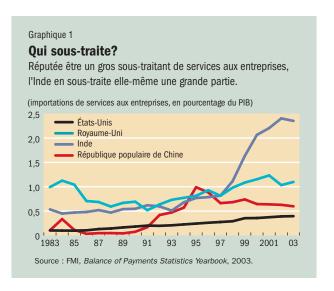
«La sous-traitance ne semble pas causer des pertes d'emplois nettes — autrement dit, les pertes d'emplois dans une branche d'activité sont souvent compensées par les créations d'emplois dans d'autres branches florissantes.» Royaume-Uni, nous pouvons dire que, tout compte fait, la sous-traitance ne semble pas causer des pertes d'emplois nettes — autrement dit, les pertes d'emplois dans une branche d'activité sont souvent compensées par les créations d'emplois dans d'autres branches florissantes.

Le commerce des services

Quelle est l'ampleur de la sous-traitance de services? Tout le battage médiatique laisse croire à une explosion de cette activité. Mais les données révèlent que, bien qu'elle se soit peu à peu développée au niveau mondial, elle en est encore à un niveau très faible dans les pays industrialisés comme les États-Unis.

Dans ses statistiques de balance des paiements, le FMI rend compte des importations de services, qui comprennent les catégories qui sont le plus étroitement liées à la sous-traitance — autres services aux entreprises et services d'informatique et d'information. Les autres services aux entreprises comprennent les services de comptabilité, de conseil en gestion, les centres d'appels et autres opérations de support; les services d'informatique et d'information recouvrent la consultance en logiciels, l'application de logiciels et le traitement des données. D'après ces statistiques, les importations des États-Unis au titre des services aux entreprises, en pourcentage du PIB, ont quasiment doublé tous les dix ans, passant de 0,1 % en 1983 à 0,2 % en 1993 et à 0,4 % en 2003 (graphique 1). Au Royaume-Uni, leur part est d'environ 1 % du PIB. L'Inde, qui est réputée être la bénéficiaire d'amples activités de sous-traitance, sous-traite elle-même un gros volume de services. Dans son cas, les services aux entreprises, en pourcentage du PIB, sont passés de 0,5 % en 1983 à près de 2,5 % en 2003.

En valeur, les importations les plus élevées au titre de ces services sont celles des États-Unis. Mais, en proportion du



Les champions de la sous-traitance

Les petits pays sous-traitent souvent davantage de «services aux entreprises» et de «services d'informatique et d'information» (2003).

Services aux entreprises		Services d'informatique/d'information	
Pays	En pourcentage du PIB	Pays	En pourcentage du PIB
Angola	44,50	Luxembourg	1,06
Mozambique	34,74	Guyana	0,91
Congo, Rép. du	21,55	Belgique	0,43
Mali	21,35	Croatie	0,43
Vanuatu	17,32	Suède	0,42
Irlande	13,90	Irlande	0,39
Seychelles	11,78	Slovénie	0,36
Singapour	10,68	Cap-Vert	0,34
Azerbaïdjan	8,57	Namibie	0,32
Luxembourg	8,03	Hongrie	0,29
Source : FMI, Balance of Payments Statistics Yearbook, 2003.			

PIB, leur commerce des services aux entreprises — comme celui des marchandises — est faible par rapport à celui du reste du monde. Dans les petits pays, ce commerce représente généralement une part plus grande du PIB. Les dix plus gros sous-traiteurs de services aux entreprises comptent parmi eux de petits pays en développement comme l'Angola, la République du Congo, le Mozambique et Vanuatu (voir tableau). La structure est la même pour les importations de services d'informatique et d'information. Parmi les principaux soustraiteurs de cette catégorie de services figurent le Guyana et la Namibie, ainsi que de petits pays développés comme la Belgique et la Suède. Cela n'a rien d'étonnant puisque les pays industrialisés ont la capacité de produire chez eux une grande part des services dont ils ont besoin, au contraire de beaucoup de pays en développement.

Le commerce, opération à double sens

Comme le commerce des marchandises, celui des services est une opération à double sens. S'ils sont gros importateurs de services, les États-Unis en sont aussi de gros exportateurs. Ils enregistrent un excédent net dans toutes les catégories de services, alors qu'ils accusent un déficit net au titre du commerce des marchandises. En fait, ce sont le Royaume-Uni et les États-Unis qui ont le plus grand excédent net de services aux entreprises (graphique 2) et qui subiraient les plus grosses pertes à ce titre (sous forme d'un manque à percevoir en dollars) si les autres pays réduisaient leur recours à la sous-traitance.

Mais cela n'est pas vrai pour tous les pays industrialisés. Les données ne permettent pas de conclure sans réserve que les pays en développement sont généralement exportateurs nets de services et les pays industrialisés importateurs nets de services, ou vice versa. Par exemple, outre le Royaume-Uni et les États-Unis, l'Inde enregistre elle aussi un excédent net au titre des services aux entreprises. L'Indonésie accuse un important déficit net dans cette catégorie de services, mais c'est également le cas de l'Allemagne et de l'Irlande.

Qui commerce avec qui? Contrairement à la croyance populaire, c'est en fait avec d'autres pays industrialisés, et non avec des pays en développement, que s'effectue la plus grande partie du commerce des services des États-Unis. Les statistiques du Bureau of Economic Analysis des États-Unis nous

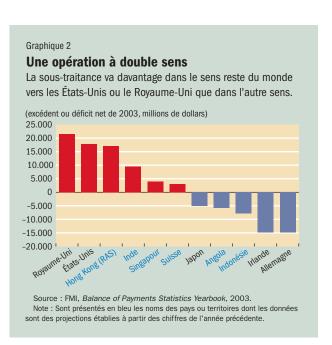
révèlent que la part des importations de «services privés» que les États-Unis reçoivent des pays en développement est faible. (La catégorie des «services privés» recouvre l'éducation, les services financiers, les assurances, les télécommunications, les services aux entreprises, les services spécialisés et techniques et autres services.) En 1992, seuls 28 % des importations de services privés des États-Unis provenaient de pays en développement. Bien que ce pourcentage se soit accru entre 1992 et 2002, il reste assez bas (32 %); 68 % de ces importations viennent d'autres pays industrialisés et, fait intéressant, seule une faible proportion provient de l'Inde. En 1992, les importations de services privés en provenance de l'Inde ne représentaient que ½ % du total des importations américaines de ces services. En 2002, elles ont atteint près de 1 % du total des importations de cette catégorie de services. Les importations américaines de services aux entreprises — sous-catégorie de services privés — en provenance de l'Inde ont fortement augmenté, et c'est cette évolution qui a été le plus médiatisée. Ces importations sont passées de 0,45 % en 1992 à près de 2 % du total des importations de services aux entreprises en 2002. C'est en fait le Canada qui est le plus gros fournisseur des États-Unis pour ce qui est des services privés.

De même, c'est vers les pays industrialisés que la majeure partie des exportations des États-Unis est dirigée. Seuls 39 % du total des exportations américaines de services privés sont acheminés vers les pays en développement. Cette proportion est restée relativement inchangée entre 1992 et 2002.

Le cas des États-Unis et du Royaume-Uni

La sous-traitance fait-elle perdre plus d'emplois qu'elle n'en crée? Pour en savoir plus, nous avons étudié les effets de la sous-traitance de services à l'étranger sur l'emploi et la productivité de la main-d'œuvre dans les industries américaines entre 1992 et 2001. L'échantillon recouvre toutes les branches du secteur manufacturier et 5 branches du secteur des services pour un total de 100.

Il ressort de notre étude que la croissance de la sous-traitance dans ces deux secteurs va de pair avec celle de la pro-



ductivité de la main-d'œuvre. Pourquoi? Probablement parce que les entreprises délocalisent les activités de production les moins efficaces là où les coûts sont les plus faibles. Pour les entreprises manufacturières, la plus grande catégorie de services sous-traités est, en effet, celle des services aux entreprises. Même si la sous-traitance entraîne des délestages, le gain d'efficacité qui en résulte pourrait conduire à une croissance de la production et de l'emploi dans d'autres branches d'activité. Par exemple, une entreprise pourrait réduire ses effectifs parce qu'elle importe ses services de technologie de l'information, mais, par la suite, lorsqu'elle devient plus efficace, elle pourrait décider de développer son service de recherche et développement et créer ainsi des emplois.

La sous-traitance de certaines activités d'un secteur peut avoir des retombées sur d'autres secteurs. Lorsque les entreprises qui ont recours à la sous-traitance deviennent plus efficaces, elles produisent à moindres coûts et, par conséquent, peuvent fournir des intrants à d'autres entreprises à un prix plus faible. Il en résulte une diminution des coûts de ces dernières, qui se traduit par une baisse de leurs prix et une hausse de la demande de leurs produits. Cette demande en hausse pourrait être satisfaite par la plus grande productivité des effectifs existants ou, si sa croissance est suffisamment forte, par la création d'emplois, qui pourrait compenser les pertes d'emplois directement causées par la sous-traitance. Bien sûr, une modification de l'éventail des compétences requises n'est pas à exclure.

En dernière analyse, la sous-traitance ne se traduit pas par des pertes nettes d'emplois. Au contraire, lorsque nous procédons à une ventilation poussée des données par secteur, nous constatons que seul un petit nombre d'emplois est perdu du fait de la sous-traitance de services. Par exemple, la désagrégation de l'économie américaine en 450 branches d'activité montre que la sous-traitance de services a un léger effet négatif sur l'emploi. Mais à un niveau plus agrégé (100 branches d'activité), les données ne révèlent pas de pertes d'emplois. Autrement dit, un ouvrier pourrait perdre son emploi à cause de la sous-traitance, mais le même ouvrier, ou un ouvrier au chômage, pourrait trouver un emploi dans une autre entreprise relevant de la même branche d'activité. Par conséquent, les données agrégées indiqueraient qu'il n'y a pas de pertes nettes d'emplois lorsqu'un nombre suffisant d'emplois est créé dans un autre secteur, ce qui semble en fait le cas.

Ces résultats s'appliquent-ils aux économies européennes et autres économies avancées? Pour répondre à cette question, nous avons étudié le cas du Royaume-Uni, passant en revue les données les plus désagrégées dont nous disposons sur 78 secteurs (69 activités manufacturières et 9 services) entre 1995 et 2001. Ici non plus, nous n'avons rien trouvé qui confirme que les secteurs où le développement de la sous-trai-

«Ce sont le Royaume-Uni et les États-Unis qui ont le plus grand excédent net de services aux entreprises et qui subiraient les plus grosses pertes à ce titre (sous forme d'un manque à percevoir en dollars) si les autres pays réduisaient leur recours à la sous-traitance.»

tance est plus rapide sont aussi ceux où la croissance de l'emploi est plus lente. En fait, on n'observe pas de corrélation systématique entre la soustraitance de services et la croissance de l'emploi. Par exemple, la branche «autre matériel de transport» (qui recouvre la fabrication de bicyclettes et de matériel ferroviaire) vient au second rang pour la croissance de l'emploi et compte parmi les secteurs où la sous-traitance de services s'est le plus développée, alors que la branche «préparation et filature de fibres textiles», où la croissance de l'emploi a été négative pendant la période considérée, a fait partie des plus gros sous-traiteurs. De même, le secteur des «fibres artificielles» et celui des «machines-outils», qui ont tous deux observé un ralentissement marqué de la croissance de l'emploi, ont enregistré, l'un, une forte expansion de la sous-traitance de services et, l'autre,

une baisse rapide de cette activité.

Il ressort de notre étude de ces deux pays que, outre qu'elle n'entraîne pas un recul de l'emploi global, la sous-traitance de services a le potentiel d'accroître suffisamment l'efficacité des entreprises et des secteurs pour donner lieu à la création d'emplois dans la même branche d'activité et compenser les pertes d'emplois dues à la sous-traitance.

Qui dit sous-traitance ne dit pas pertes d'emplois

Bien qu'elle se développe rapidement, la sous-traitance de services représente encore une faible part du PIB des pays industrialisés. Et il ne s'agit pas d'une opération déséquilibrée allant uniquement dans le sens pays développés—pays en développement. En fait, la plupart des pays industrialisés (compte tenu de leur poids économique) ne sous-traitent pas plus que les pays en développement. Les États-Unis, par exemple, qui sont un gros importateur de services aux entreprises, en sont aussi un gros exportateur et, comme mentionné, dégagent un excédent net croissant au titre de ces services.

Quant à la crainte de pertes d'emplois, nos études montrent que la sous-traitance ne donne pas lieu à des exportations nettes d'emplois des pays industrialisés vers les pays en développement. En fait, il y a lieu de penser que les pertes d'emplois dans une branche d'activité sont souvent compensées par des créations d'emplois dans d'autres branches florissantes.

Mary Amiti est économiste au Département des études du FMI et Shang-Jin Wei est Chef de l'Unité du commerce international de ce département.

Bibliographie:

Amiti, Mary, and Shang-Jin Wei, 2004, "Fear of Outsourcing: Is it Justified?" IMF Working Paper 04/186 (Washington: International Monetary Fund).

———, à paraître, "Service Outsourcing, Productivity and Employment Growth: Evidence from the USA," IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund)..